

vivrr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 21 – Octobre 2017

Infos

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr
<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedi 7 et 28 octobre 2017 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

Fermeture exceptionnelle de la mairie les 3 et 20 octobre

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture :

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

Collecte des ordures ménagères :

Mercredis 4 et 18 octobre 2017

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 116 117 - Pharmacie de garde : 32.37



Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito de Charles PARNET, Adjoint aux Finances

"Et, comment vont les finances ?"

Voilà une question que les Augustinois posent à la Maire ou aux élus de Saint-Augustin-des-Bois. Vous avez entendu à la radio, vu à la télé ou lu dans les journaux que l'Etat allait donner moins d'argent aux communes, aux départements, aux régions... Qu'il fallait que les collectivités resserrent leur train de vie. Que la taxe d'habitation allait être supprimée pour 80% des ménages en France... "Comment nous en sortons-nous à Saint Augustin ?".

Nous avons serré les boulons. Fort. Les charges ont été réduites sans doute à leur maximum. "Je n'ai jamais vu ça !" nous disait cette semaine une experte des finances publiques que nous avons sollicitée (gratuitement). Tous les postes de dépenses y sont passés. Des timbres au téléphone en passant par l'électricité et les investissements. Les services ont été mis à contribution. Il a fallu changer des organisations de travail tout en restant un service public au service des citoyens. Des bénévoles ont travaillé. Les impôts ont aussi été augmentés, nous nous en souvenons.

"Très bien, mais, et maintenant ? Et après ?". D'abord, il n'y aura pas de miracle, il faut payer nos dettes. Pendant longtemps. Mais nous avons aussi fait des efforts que d'autres devront faire demain. Etre sobre dans la dépense, nous savons faire ! C'est devenu une habitude. Ne changeons pas notre fusil d'épaule.

Ceci n'empêche pas que nous puissions avoir des projets. Certes mesurés, mais des projets pour vivre ensemble. Sécuriser le bourg. Offrir des aires de loisirs pour les familles. Soutenir les ambitions du nouveau territoire constitué par la nouvelle communauté de communes (CCVHA), notamment sur le plan économique et de l'action sociale. Mutualiser pour doter la commune de moyens dont nous n'aurions jamais pu bénéficier seuls et ainsi préparer plus sereinement l'avenir. Favoriser les achats en circuits courts. Sécuriser les engagements financiers de la commune pour le long terme...

On peut comparer les finances et la santé. Quand le patient sort des soins intensifs, il se ménage et se rééduque petit à petit. Et demain, il ira mieux: S'il suit les conseils avisés du médecin et qu'il laisse l'infirmière faire les soins. S'il ne refait pas les erreurs du passé qui l'ont rendu malade. S'il bénéficie des encouragements de son entourage. S'il sait s'entourer et expliquer quand il va moins bien pour ajuster le traitement. Nous souhaitons tous une bonne santé à notre commune !

Compte-rendu du Conseil municipal du 12 septembre

Tarifs communaux et périscolaires : Ces tarifs ne subissent aucune variation.

Accompagnement : Le conseil municipal valide une démarche d'accompagnement avec Territoires Conseils qui est une filiale de la Caisse des Dépôts. Cet organisme propose un accompagnement gratuit à destination des collectivités locales dans divers domaines tels que l'économie, l'urbanisme, l'ingénierie et une expertise juridique et financière.

Accueil d'un éventuel stagiaire : Les membres du Conseil municipal approuvent l'accueil d'un étudiant en licence professionnelle "Métiers des administrations et collectivités territoriales" sur 15 semaines de stage durant l'année universitaire 2017/2018. Au vu de la charge de travail administratif actuelle avec notamment les transferts de compétences en cours, la révision du PLU et le recensement INSEE à venir, il paraît opportun d'envisager l'accueil d'un stagiaire qui pourrait être une valeur ajoutée et une force de travail complémentaire.

ALSH : offre d'emploi

L'ALSH Le Bois Enchanté recherche des animateurs BAFA pour les vacances.

Pour toutes candidatures et informations : M Cédric Lejard, Directeur du Bois Enchanté - 06 33 01 97 73 - leboisenchante49@orange.fr

Service civique à l'Ecole Albert Jacquard

L'école Albert Jacquard engage un volontaire en service civique universel.

Qu'est-ce que le Service Civique ?

- Un engagement volontaire d'une durée de 8 mois environ sur une même année scolaire d'octobre ou novembre jusqu'à juin ;
- L'accomplissement d'une mission d'intérêt général ;
- Une mission qui donne lieu au versement d'une indemnité ;

Les volontaires candidatent sur les offres de missions publiées sur le site service-civique.gouv.fr.

Le volontaire doit avoir entre 18 et 25 ans.

Sa mission au sein de l'école Albert Jacquard sera de favoriser l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul afin de développer l'autonomie par le biais du jeu et des technologies de l'information et de la communication.

Tout jeune intéressé doit obligatoirement s'inscrire sur le site de l'agence du Service Civique et postuler pour la mission par ce moyen.



L'école publique
Albert Jacquard

Engage des volontaires en
Service civique universel

Contact : Mme Giraud,
directrice école publique Albert Jacquard
Saint Augustin des bois
02.41.77.01.80
ce.0490373p@ac-nantes.fr



Environnement : Tri et ZERO Phyto

Évolution du service de tri : Au cours du second semestre 2017, chaque foyer est/sera doté d'un bac « jaune ».

Les emballages recyclables seront collectés en porte à porte en même temps que les ordures ménagères avec une benne bi-compartmentée.

Les papiers et le verre restent, quant à eux, en apport volontaire. Les conteneurs actuels seront toutefois, remplacés par de nouvelles bornes. Pour les emballages recyclables, il restera au minimum un point d'apport volontaire par commune pour les foyers ne pouvant pas recevoir le 2^{ème} bac.

Au plus tard en 2022, le geste de tri sera simplifié. Au niveau national, l'ensemble de la population triera sans distinction l'ensemble des emballages plastiques (intégration des films, pots et barquettes en plastique).

Zéro Phyto :

Avec la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « zéro phyto », enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espace public...). Avec bien sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels. Ainsi, plus nombreuses sont les herbes qui s'installent devant nos maisons notamment. Chaque Augustinois est invité à prendre quelques instants pour arracher devant chez lui les herbes non désirées.

Point sur le projet Aire de Jeux

Au 30 septembre la collecte arrive à son terme. Un grand merci aux généreux donateurs. Pour les retardataires, il est toujours possible de faire parvenir à la mairie un don par chèque à l'ordre du Trésor Public, début octobre. Nous ferons le point sur les sommes collectées mi-octobre et nous ne manquerons pas de vous tenir informés rapidement de l'avancée du projet.

Inscription sur les listes électorales – Mode d'emploi

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus**. Tous les Augustinois majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui viennent de s'installer à Saint-Augustin-des-Bois doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Augustinois qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec la mairie, avant le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

Le Courrier de l'Ouest cherche un nouveau correspondant

Le Courrier de l'Ouest recherche un(e) correspondant(e) à Saint-Augustin-des-Bois. Vous vous intéressez à la vie locale, vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion, vous êtes à l'aise dans l'expression écrite et orale, vous disposez d'un appareil photo numérique ou d'un smartphone, cette activité d'appoint peut vous intéresser.

Contact : christophe.ricci@courrier-ouest.com ou 06 76 49 31 90.

Réseaux de communication

Renforcer l'accès aux réseaux de communication est l'un des enjeux inscrits au Pacte Régional pour la ruralité adopté par la Région le 23 juin dernier. Les Pays de la Loire proposent aux habitants de mesurer les connexions 2G/3G/4G et d'évaluer la qualité de service mobile (QoS).

Dès aujourd'hui, chaque utilisateur est invité en connectant à l'application Gigalis, depuis son smartphone, à réaliser 2 tests : un test de débit et un test de qualité de services de sa connexion mobile (navigation web, transfert de données, téléchargement vidéo...).

Le but de cette démarche participative est de faire en sorte que dans un proche avenir, la couverture en 4G soit optimisée sur le territoire ligérien, notamment dans les zones rurales.

www.gigalis.org

Animation Commerciale

Vivéco SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS
02 41 77 05 77 - 4 rue St-Georges sur Loire

Foire aux Vins
Du 27 septembre au 8 octobre

Pour la Toussaint
CHRYSANTHÈMES

Tous les vendredis
POISSON FRAIS

Tous les samedis midi
POULETS RÔTIS

A cette occasion et pour le 1^{er} anniversaire de son ouverture, Sandrine vous invite à une dégustation de vin accompagnée d'un buffet le **vendredi 6 octobre** à partir de 18h30.

ALIMENTATION GÉNÉRALE
Dépôt de pain - Point vert Crédit Agricole - Pressing
Timbre - Gaz - Presse - Jeux de grattage - Livraison à domicile

Ouverture du mardi au samedi : 8h30 - 12h45 et 15h30 - 19h30
LE DIMANCHE : 8H30 - 12H30 et 17H00 - 19H30

Culture

Spectacle

Jeune public, à partir de 6 ans

Mardi 31 octobre 2017 à 16h

Au Centre Polyvalent

Tarif unique : 5,50€ (goûter offert !)

La diversité sous toutes ses formes ...

La Compagnie Anaya propose au jeune public des contes originaux et musicaux autour des questions de la diversité sous toutes ses formes, essentielles dans nos vies quotidiennes. Chaque conte explorera donc un thème qui nous est proche : la biodiversité, la diversité culturelle, alimentaire, sociale et même d'opinion...

Dans un univers privilégié, ils seront accompagnés de la musique du N'goni, de la guitare et des chants du monde pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles de tous.



A.S.A FUTSAL

SAMEDI 07/10/2017

CONCOURS DE PALETS SUR PLOMB

SALLE DES SPORTS DE ST AUGUSTIN DES BOIS

DEBUT DU TOURNOI 20H (INSCRIPTION 19H 12€ PAR EQUIPE)

-LOTS POUR TOUS :

1^{ER} Place : challenge+50euros+2 coupes & bouteilles

2^{ème} Place : 2 coupes+20euros & bouteilles

3^{ème} à la 10^{ème} place : Cuisse de dinde & bouteilles

11^{ème} à la dernière place : bouteilles -PALETS LAITON NON FOURNIS

MATCH BULGARIE - FRANCE

RETRANSMISSION EN DIRECT SUR ECRAN DANS LA SALLE

	CATEGORIE	HEURE
30/09/2017	SAMEDI BENJAMINES CADETTES SENIORS F	15H30 17H30 20H00
14/10/2017	SAMEDI SENIORS F	20H00
21/10/2017	SAMEDI BENJAMINES CADETTES	15H30 17H30
11/11/2017	SAMEDI BENJAMINES CADETTES SENIORS F	15H30 17H30 20H00
25/11/2017	SAMEDI BENJAMINES CADETTES SENIORS F	15H30 17H30 20H00
02/12/2017	SAMEDI CADETTES BENJAMINES	15H00 17H30
09/12/2017	SAMEDI SENIORS F	20H00

Contact : Séverine FOULIARD
06.79.79.50.08 et par mail:
saintaugustindesbois@basketball49.fr



**VENTE DE
POMMES BIO**

3,60 € le sachet de 2kgs

GOLDEN	
sachet(s) x 3,60€	€
DALINCO (Elstar)	
sachet(s) x 3,60 €	€
MERAC (Gala)	
sachet(s) x 3,60 €	€
Total :		
sachet(s) x 3,60 euros	€

Commande jusqu'au **lundi 9 octobre**. Indiquez votre **nom, prénom, adresse et téléphone** et joindre un chèque à l'ordre de Familles Rurales (boîte aux lettres à côté du défibrillateur de la mairie) ou auprès de Mme MORICET : 06 79 23 74 89
Mme CATHERINE : 06 75 74 11 03
Livraison le vendredi 13 Octobre sous le porche de l'école Albert Jacquard à partir de 15h45.

CONCOURS DE PETANQUE

SAMEDI 14 OCTOBRE

Au Stade de Bécon les granits



En doublette

Ouvvert à tous

Nombreux Lots dont :

120€ pour l'équipe Vainqueur
80€ pour l'équipe Finaliste

Inscriptions : 13h00
Début concours : 14h00 - 0€ par EQUIPE -

Buvette et
restauration sur place

Renseignement : 06 50 88 08 80



www.obva-footed.com

PFC - Ne pas jeter sur la voie publique

- Vide Grenier de l'Association des Familles Rurales de Saint-Augustin-des-Bois : **dimanche 19 novembre 2017**
Réservations au : 09 67 46 40 51 ou 06 75 74 11 03 ou
06 64 77 39 72 ou 06 79 23 74 89

- Vie paroissiale : pas de messe en octobre à l'église de Saint - Augustin. La prochaine aura lieu le 5 novembre.

- Relais Assistantes Maternelles de 9h30 à 11h30 à l'Espace Polyvalent (sauf contre-indication) **Mardi 3 octobre** : tapis de peinture
Mardi 17 octobre : motricité

- Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, **samedi 7 octobre** de 10h à 12h à la MCL. (Petit déjeuner à 9h30).

Près de chez nous

Cinéma avec Familles Rurales www.baladimages.fr

Adulte non adhérent : 5,50 €. Adulte adhérent : 4,50 €. Enfant -14 ans non adhérent : 4,00 €. Enfant -14 ans adhérent : 3,00 €. Groupe 2,50 €.

L'association *Bécon échanges amitiés* organise son **thé dansant** animé par l'orchestre « les trois canailles »

Le jeudi 12 octobre de 14 à 19 heures à la salle Frédéric Chopin de **Bécon-les-Granits**. Tarifs: 5 € + 3 € de goûter

Contact : Mme BONHOMET au 02 41 77 06 99

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 novembre** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique